

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS, LE 23 MAI 2024

Festival « La ville est belle » Faire du bruit pour la prévention routière !

L'association Prévention Routière se mobilise au quotidien pour faire évoluer les comportements sur la route. Ce 23 mai, au jardin Nelson Mandela (Châtelet-les-Halles, Paris), l'association et son partenaire, l'assureur Wakam, organisent un festival unique en son genre. La musique et les animations proposées ont pour but de sensibiliser les festivaliers à un partage de la route apaisée.

L'occasion pour l'association Prévention Routière de donner le coup d'envoi de sa pétition appelant les citoyens à s'engager autour de la généralisation du 30 km/h en hyper centre-ville pour faire de l'espace urbain un lieu plus sûr et moins accidentogène.

Festival « La ville est belle » : quand la musique apaise la mobilité urbaine



Le festival « La ville est belle », un festival inédit sur le thème « Faites du bruit pour la prévention routière » qui se tient ce jeudi 23 mai à Paris, a pour objectif d'appeler à un partage de la route apaisé autour d'une multitude de sons urbains.

Les festivaliers vont découvrir des ateliers de prévention et des performances musicales en live, une fanfare de roller brass, un DJ set et l'artiste Jacques, présent pour un concert exceptionnel dont les 5 premières minutes sont en exclusivité pour l'association Prévention Routière

Au-delà de la découverte musicale, les ateliers de sensibilisation animés par les bénévoles de l'association Prévention Routière rappellent au public les bonnes pratiques à adopter pour des déplacements plus apaisés et plus sûrs avec des focus sur la visibilité, le temps de réaction, les angles morts et la multimodalité.

Une création sonore inédite de l'artiste Jacques

Jacques, artiste de musique électronique de 32 ans, s'impose comme une figure incontournable qui se distingue par les défis musicaux qu'il relève. Il s'inspire de ce qui l'entoure en utilisant son environnement sonore comme matière pour créer ces morceaux en live. En exclusivité pour l'association Prévention Routière et Wakam, l'artiste repousse encore une fois ses limites et propose 5 minutes de set inédit qui met en musique les bruits et les sons de l'espace urbain.

Une pétition pour faire bouger les lignes de la prévention routière



À l'occasion du festival, l'association Prévention Routière donne le coup d'envoi de sa pétition pour la généralisation du 30 km/h en ville. Les premières signatures seront recueillies par les bénévoles auprès du public du festival et l'association appelle aujourd'hui les Français à signer cette pétition en ligne.

Le constat est sans appel : la vitesse des véhicules motorisés est toujours un facteur aggravant des accidents de la circulation et l'une des causes principales de mortalité sur les routes de France. Or en ville, à 30 km/h, un piéton a près de 90 % de chance de survie en cas de choc avec un véhicule. À 50 km/h, ces chances ne sont plus que de 20 % !

Généraliser le 30 km/h dans les hypercentres et les axes résidentiels de France est la seule solution efficace pour une meilleure cohabitation sur la route et dans nos rues, alors même que les accidents mortels repartent à la hausse cette année. « Nous appelons tous les Français à une vaste mobilisation pour rendre leur ville plus sûre, plus belle. Plus cette pétition recueillera de signatures, plus nous serons légitimes auprès des pouvoirs publics et des élus locaux pour généraliser le 30 km/h en ville et ainsi sauver de nombreuses vies sur les routes. », explique Anne Lavaud, déléguée générale de l'association Prévention Routière.

[VOIR LA PETITION EN LIGNE](#)

Contacts presse :

Agence Entre nous soit dit :

Claire Mathurin - cmathurin@entrenousoitdit.fr – 06 30 10 92 22

Florine Liétin – flietin@entrenousoitdit.fr – 06 95 59 21 62

Association Prévention Routière :

Sophy Sainten-Bourguignon - s.sainten@preventionroutiere.asso.fr – 06 38 83 11 25

Wakam :

Léna Ansari - lana.ansari@wakam.com – 06 43 56 95 06

À propos de l'association Prévention Routière

Créée en 1949, l'association Prévention Routière est reconnue d'utilité publique depuis 1955. Elle conduit ses actions dans de multiples domaines : l'éducation routière des enfants et adolescents, la sensibilisation et l'information du grand public. Elle intervient régulièrement auprès des pouvoirs publics pour faire des propositions visant à améliorer la sécurité routière. Le réseau de l'association Prévention Routière, implanté sur tout le territoire national, et ses milliers de bénévoles permettent de mener chaque année des actions locales pour sensibiliser les usagers de tous les âges et milieux aux risques de la circulation. Avec 80 000 adhérents et donateurs, elle est aujourd'hui l'une des principales associations loi 1901 de France

À propos de Wakam

Wakam est une compagnie d'assurance B2B2C qui conçoit des solutions d'assurance sur-mesure distribuées en marque blanche par plus de 100 partenaires-distributeurs, via sa plateforme technologique Play&Plug®. Présente dans 32 pays et forte d'un chiffre d'affaires en 2023 de plus de 924 millions d'euros, Wakam est le leader européen de l'assurance digitale et embarquée. Wakam s'appuie sur une équipe de 300 collaborateurs répartis dans 5 pays à travers l'Europe. Wakam, conformément à ses engagements sociétaux, est une société à mission dont la raison d'être est de « rendre l'assurance transparente et impactante ».